

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Je ne saurais indiquer de date précise, mais je puis assurer au député que la question fait l'objet d'une étude approfondie et que je m'en occupe activement à l'heure actuelle.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE REPÊCHAGE DES ÉTUDIANTS CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, au sujet de l'opération repêchage, dont il est très fier, je pense. Nous expliquerait-il pourquoi cette opération s'est révélée si inefficace qu'on n'a pas réussi à assurer une place au Canada aux étudiants canadiens du Massachusetts' Institute of Technology?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, l'«Opération repêchage» a pour objectif de renseigner les étudiants canadiens qui fréquentent des universités étrangères sur les possibilités d'emploi, et c'est ce que nous faisons. Les décisions finales sont prises par les étudiants diplômés eux-mêmes.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire. Le ministre pourrait-il nous indiquer si le programme «Opération repêchage» est en voie de révision. Je pose la question parce qu'il semble que l'initiative n'ait pas réussi à fournir d'emploi au Canada à aucun des étudiants de l'Institut de technologie du Massachusetts qui souhaitent rentrer au Canada pour y travailler.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES POSTES

LE SYSTÈME DE ZONAGE DANS LES GRANDS CENTRES

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, au sujet de ma question au ministre des Postes il y a un instant Votre Honneur a dit qu'elle a été posée hier. A vrai dire, le ministre des Postes n'était pas à la Chambre hier. J'ai consulté le hansom et il n'y figure pas de questions de ce genre et il n'y en a pas eu depuis que cette importante question est discutée. Je suis certain que le ministre des Postes est prêt à répondre maintenant.

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): J'ai déjà répondu à cette question, monsieur l'Orateur. Les régions de zonage existent toujours. Nous ne songeons pas à prolonger maintenant le réseau de zonage jusqu'à Vancouver et d'au-

tres localités. Nous attendons de pouvoir étudier une recommandation d'ensemble en faveur d'un réseau national de codification qui faciliterait beaucoup l'automatisation dans les bureaux de poste.

M. Macquarrie: Une question supplémentaire. Le ministre songerait-il à renseigner ses fonctionnaires de la région de Toronto qui ont informé le public de l'abandon provisoire des zones de trois chiffres?

L'hon. M. Kierans: Monsieur l'Orateur, les zones de trois chiffres subsistent et seront intégrées à un code national, si nous en établissons un.

L'IMMIGRATION

L'ENTRÉE EN FRAUDE D'UN MAGNÉTOPHONE

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Je voudrais lui demander s'il sait qu'un criminel américain a passé en contrebande vendredi un magnétophone à la douane et à l'immigration, afin de vérifier la politique qu'il avait annoncée quelques jours auparavant. Je voudrais demander au ministre s'il a examiné la question, afin de se rendre compte quelle était l'intention de ce criminel. Qu'avait-il l'intention de faire de l'enregistrement si on n'avait pas suivi la politique du ministre et qu'on lui ait refusé l'entrée au Canada? Quelle était l'intention de ce criminel?

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, en toute déférence, nous sommes rendus au point où les criminels sont admis au Canada. Un journal canadien a signalé qu'il a enfreint les règlements de la douane. Un magnétophone a été passé en contrebande dans l'intention précise de mettre à l'épreuve la politique du ministre. Je crois que nous avons le droit de savoir ce que le ministre a l'intention de faire étant donné que nos lois ont été violées par un criminel américain pour mettre à l'épreuve la politique du ministre. Quelle était l'intention de ce criminel si la politique du ministre n'avait pas résisté à l'épreuve?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député peut demander quelle était l'intention du ministre, mais il ne peut certes demander au ministre quelles étaient les intentions de cette personne. A mon avis, ce n'est pas une question à poser en ce moment.

M. MacInnis: Ma foi, je me contenterais de connaître les intentions du ministre dans ce cas.